Jean MILMEISTER

LE DÉCLIN ET L'EXTINCTION DE LA MAISON DE VIANDEN

LE DÉCLIN ET L'EXTINCTION DE LA MAISON DE VIANDEN

Au XIII° siècle les comtes de Vianden sont les dynastes les plus puissants dans la région de l'Our et de l'Eifel occidentale. Ils sont avoués de l'importante abbaye de Prüm et c'est en partie aux dépens de ce monastère qu'ils ont étendu leurs possessions¹. Ils peuvent rivaliser avec les comtes de Luxembourg, dont ils atteignent la puissance et le prestige². Henri I^{er} de Vianden, le "comte-soleil", s'était même permis de briguer la main d'Ermesinde³ avant d'épouser Marguerite de Courtenay, la fille de l'empereur de Constantinople.

Or si les Vianden avaient atteint l'apogée de la puissance et de la gloire sous Henri I^{er}, qui recevait Albert Magne à sa cour, pourquoi son successeur Philippe allait-il se reconnaître vassal des comtes de Luxembourg? La maison de Vianden s'était trop dépensée dans sa rivalité avec les comtes de Luxembourg. Si Henri de Namur-Luxembourg essayait d'agrandir ses terres sur la Moselle aux dépens de l'évêché de Trèves, Frédéric I^{er} de Vianden se chargea de l'en empêcher. En 1139, lorsqu'à la suite d'un désaccord opposant l'archevêque Albéron de Trèves à l'abbaye de Saint-Maximin, dont Henri de Namur était avoué, le comte de Luxembourg rassembla ses vassaux et pénétra dans Trèves, le comte Frédéric de Vianden, avoué de l'église de Trèves, intervint pour sauver la ville. "Cette guerre constitue effectivement le point culminant de la lutte d'influence qui oppose depuis plus d'un siècle les comtes de Luxembourg et les archevêques de Trèves dans la vallée mosellane. Les comtes de Luxembourg sont

¹ Joseph Goedert, La formation territoriale du pays de Luxembourg, 1963, p. 84.

² Joseph Meyers, Geschichte Luxemburgs, 1948, p. 70.

³ Arthur Herchen, Manuel d'histoire nationale, 1952, p. 65.

évincés du territoire de la principauté. L'avouerie de Saint-Maximin même disparaît, le monastère ayant perdu son autonomie"4. Frédéric de Vianden avait réussi à se maintenir à Trèves et en 1140 il s'installa lui-même au château d'Arras près d'Alf, que l'archevêque lui accorda en partie en fief, bon gré mal gré, vers l'an 1148. Comme Frédéric en fit le centre d'expéditions de pillage, Arras lui fut retiré plus tard. Son petit-fils Frédéric III essaya également de se fixer à Trèves, dont il fit prisonnier l'archevêque en 1196; mais il dut le relâcher par la suite. En 1205 Frédéric édifia près d'Ehrang le château de Quintenberg qui devait couper la communication de Trèves avec le Rhin. L'archevêque réussit à emporter d'assaut le château après avoir surpris la garnison enivrée par le vin amené là par ruse⁵.

Evincés de Trèves, les comtes de Luxembourg se tournaient vers le Namurois. Après la déconvenue de Quintenberg, les comtes de Vianden en firent autant. A la suite de son mariage avec Marguerite de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre et de Tonnerre, empereur de Constantinople, et d'Yolande de Hainaut-Namur, Henri de Vianden succéda en 1229 comme marquis de Namur à son beau-frère Henri de Courtenay qui n'avait pas d'enfants. Henri et Marguerite avaient fondé en 1230 l'abbaye de Grandpré, et nous connaissons plusieurs monnaies qu'ils avaient frappées comme marquis de Namur. Malheureusement pour nos comtes, Baudouin, le frère de Marguerite, revint en 1237 de Constantinople, où il avait occupé le trône impérial, pour prendre possession du marquisat de Namur.

Ayant gaspillé une grande partie de leurs forces dans les luttes pour Trèves et Namur, les comtes de Vianden s'attaquaient en 1250 à la ville de Metz, avec laquelle ils entrèrent en conflit parce qu'ils prétendaient contrôler le trafic des marchandises entre Metz et Aix-la-Chapelle par la route de Luxembourg-St-Vith⁷. Philippe de Vianden alla assiéger la puissante cité en 1253, mais le comte Henri de Luxembourg vint mettre le siège devant Vianden, et Philippe dut retourner en toute hâte pour libérer son château. C'est la seule fois où le château de Vianden ait été pris.

Ce siège de Vianden n'était cependant qu'une des multiples tentatives des comtes de Luxembourg de s'emparer de notre comté. Déjà

⁴ J. Goedert, o. c., p. 50.

⁵ Jules Vannérus, Les comtes de Vianden, Cahiers Luxembourgeois 1931, p. 8.

⁶ J. Vannérus, o. c., p. 10.

⁷ J. Goedert, o. c., p. 84.



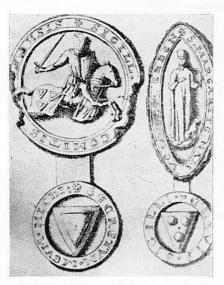


SCEL ET CONTRESCEL DU COMTE HENRI I^{er} DE VIANDEN sur un acte du 1^{er} novembre 1232 passé à Cambrai avec Ferrand, comte de Flandres, au sujet de Namur, dont Henri I^{er} état marquis





SCEL ET CONTRESCEL DE MARGUERITE DE COURTENAY, SON ÉPOUSE, sur le même document (Archives du Nord B 1411 - 561)



UN DESSIN PUBLIÉ DANS "VITA VENERABILIS YOLANDAE" de Wiltheim reproduit également les sceaux de Henri et de Marguerite, le sceau équestre de Henri étant différent



HENRI I^{er} ET MARGUERITE DE COURTENAY, COMTES DE NAMUR 1229-1236

Denier, Avers: Façade d'église à deux tours; au-dessus les lettres H-I. - Revers: Croix pattée cantonnée de quatre annelets et coupant la légende NAMV

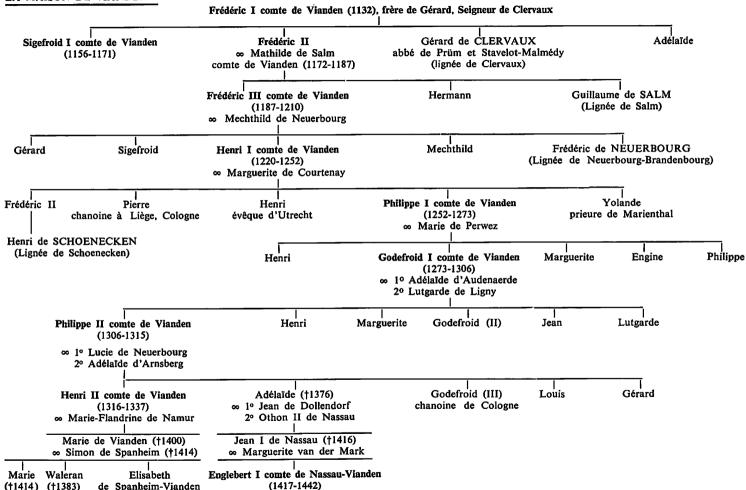
(Dr Jean Harpes, Monnaies frappées à l'étranger par les Princes régnants luxembourgeois Luxbg. 1950 N° 15, Châlon N° 48. L'auteur attribue cette pièce à Henri le Blondel)

LE SCEAU D'OTHON II DE NASSAU APPOSÉ A L'ACTE DE MARIAGE AVEC ADÉLAÏDE DE VIANDEN du 23 décembre 1331 (Hauptstaatsarchiv Wiesbaden)



and an Happer south sounds chape since our finen and Den fine alley son so spin or from flower and spine ; Den place principles the same side on Hapon with formate stage and company on Triander greater and opplace of Sugar for in circum stidion and namen and house for filling and coultry on the same of the same o to ling only galiber and stillen in Spin Brush Sig rom Bir Digner Gard frite all Tipe brick graphicalis, Date So congrammen Allerine in Grassing to being Comment of the still many constrained on the stillen in Grassing to be grassing to be constrained on the stillen in the st follow and glober one stollow and some me allow a guilte one Day out the source all come they one from all the come on Palanting for fullar . Domper frieder emp outer delpen enfo gung mir auer on Be mire Bay out mir atter some enterphies all the bruste produce the sturbenger out the bruste produce the sturbenger out Samuelier line for Duffunder under Selde Orakenophier Comminger De Baller our In perminer in gelone gerheller grand Mp Die no bon Der para frage Sample line for State on the Bo Durber Sue Jone on fine of Sangue of Sal 30 Do Condenduced Color Come to the borne line one worke and droughed the in anogen in your pure are sometimed and souther the threepiene min De day amounted and soften be in good because at the souther to the souther the southers t Bas all conferenced and long to the state but all Duffunder many delices and the conference all an exercise to the late man but and and the conference and the conference of t by one one on the bar on the construction of t Therefore the Sam nother send and grade sty one collections cattering of the part of the fine son on general style style son on the style style style son on the style s Topo wallowed to be for the first and delphe on the but and delphe on the but on the both of the but of the best on the but of the b Monutaire exercised bottom and zite deltal and give and with the sound sound to be to be the sound of the sou Be But distangent Die um Der Gentleung. Bellen in Jordenbagen bien (am der But geben But Brate But weben Den Chang be Com to the market fully (on fee Farding on Organizate they a drengery Story Ste Bury zu pans free ju Sept zije Anderwood fan over the Say and De gorganizater Aller possione constar and some formation for mandy sie brage when Day meden out as greater in and one se Meal She when generalizer and graphinting to me see the Angelogith by sifer- place face from Jego on morning fullers The general prosper Sig and alle sip parte one promotion for collemberra and controller in affer was der by the come De combrander affer on your condensation and disposed and the boundary and the boundary of the condensation of the co Die for nati orphireling pone Die estiphise une dage uns une prime har foliament circling con deprie bir formation Dirage findered sen alle Gray go broken bury Ger . Toolog . Do some they in Boundary Dec Johanney con Sombary bur franches from any months of they in thoughout for 3 in frommenter . Bo- com aller our allow the self flist de from on se find allowed the self and place mor all more se se and self and sel contendences proce any other from other from me feel billery zu Den gyber all war affecting free winner any De congruence all me some some some may press in trible ale - fin delies and one and Die surger manene politica our mic confe- pilled tile zi delien in Exper in Exper one Du description deliger army produce and in spece and al saw in Lydray my offer products person Sa all Boyes in lyone our feller in the file only se surgery of Superings for summer Same In Remove all suff and Bugger real it am explain our affailes are alle De congrandres place and rate and collection on collection of all collections an orthand from comper Compagned on stop our July one July on July ores com species. Beneral force in Lembers Compagne son allow the The Down some the gr Bamburg Set um Sember . Ford our originaled ford Dit 2" fromoulage and come to the to for De form and allrate politique and weethers further and come said and and for and states in grade council in the said council on the said council some said council s Alles one Dom and on prosent on grand on from and on of in philoson from in Deprene por in alles on on any malles of many all one Frederichin frei Com Dan 300 30 graften de Justen Justen Delpenger en Man birt gebangen. Der birt ift grycken 50 many zaher com grad grabunder Day of and Dyagopam Care De dandages man Bance () amas Sage ...

(†1417)



en 1220 le comte Henri de Vianden et ses frères avaient été faits prisonniers par le comte de Luxembourg Waleran de Limbourg. Selon les stipulations d'un traité de paix entre l'archevêque de Cologne et le comte de Luxembourg les captifs furent finalement libérés, mais Henri dut céder son alleu de Hamm à l'église de Cologne, à laquelle il remit la propriété du château de Vianden, en attendant de pouvoir céder Neuerbourg ou Manderscheid. Ce sont là les premiers signes de la décadence du comté de Vianden⁸.

Dès lors, les comtes de Luxembourg allaient se rapprocher inlassablement de Vianden. En 1221 Waleran de Limbourg s'était fait attribuer par Robert d'Esch-sur-Sûre une partie de la justice souveraine dans la vallée de Diekirch⁹. C'était la clef de la vallée de la Blees, qui ouvrait la route vers Vianden. En 1234, Sogier de Bourscheid s'était astreint à faire le service de garde au château de Luxembourg en promettant de mettre son propre château à la disposition des comtes de Luxembourg et de refuser aux comtes de Vianden de s'en servir contre Luxembourg¹⁰. Deux années plus tard, Henri V réussit à acheter de Henri de Grandpré le château de Falkenstein (castrum Falconispetre)¹¹ et à se fixer au nez et à la porte des comtes de Vianden.

L'étau se resserrait autour de Vianden, et les comtes de Luxembourg attendaient un prétexte pour intervenir. Le différend opposant le jeune Henri de Vianden à son oncle Philippe allait enfin donner à la maison de Luxembourg l'occasion de s'emparer du comté de Vianden.

Le 31 juillet 1264 Philippe, détenu par son neveu Henri au château de Schoenecken, essaya de retrouver la liberté en offrant au comte de Luxembourg par l'intermédiaire de son frère, l'évêque d'Utrecht, de le reconnaître comme son seigneur et de reprendre de lui son château de Vianden, si Henri V l'aidait à recouvrer la liberté¹². Le comte de Luxembourg libéra Philippe, qui notifia le 11 juin 1269 qu'il avait repris son château de Vianden des mains du comte de Luxembourg¹³. Mais Philippe restait un vassal rebelle, et Henri V devait s'assurer sans cesse de sa fidélité. Ainsi le 10 février 1271 Philippe déclare

⁸ J. Vannérus, o. c., p. 9.

⁹ Archives générales, Bruxelles, Chartes du Luxembourg N° 30.

¹⁰ id. Nº 60.

¹¹ id. Nº 66.

¹² id. Nº 160.

¹⁸ id. Nº 218.

avoir repris en hommage les château, ville et comté de Vianden de Marguerite, comtesse de Luxembourg, et son fils Henri¹⁴. Le 25 février 1271 Philippe indique un certain nombre de personnes qui se portent garants de ce qu'il se tiendra aux déclarations d'hommage de l'acte du 10 février¹⁵. Le 28 novembre 1306 son petit-fils Philippe II déclare avoir repris en hommage les château, ville et comté de Vianden de Henri, comte de Luxembourg, sous condition qu'il les mette à sa disposition. Il tiendra en hommage les fiefs de l'abbaye de Prüm de l'abbé, après que celui-ci les aura repris en fief du comte de Luxembourg¹⁶.

En 1316 Henri de Vianden fut cité devant le siège des nobles parce qu'il avait refusé de remettre son château au comte de Luxembourg. Le 16 novembre 1316, Arnould, seigneur de la Roche, chevalier et juge des nobles, déclare que le tribunal, à la requête d'Arnould, seigneur de Pittange, chevalier, sénéchal de Luxembourg, a condamné au nom de Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, le comte Henri de Vianden, à mettre son château de Vianden à la disposition du comte, tel qu'il est stipulé par l'acte d'hommage¹⁷. Grâce aux fortifications de Diekirch, de Dudeldorf et de Bitbourg, grâce à l'acquisition de Reuland et de Falkenstein, les comtes de Luxembourg tiennent les routes de l'Eifel et se prémunissent contre les dynastes de Vianden toujours portés à l'insoumission¹⁸.

Malgré ces sursauts et les efforts des comtes de Vianden de redorer leur blason, la perte de l'autonomie entraînait inévitablement le déclin de leur maison. Il est vrai que Philippe I^{er} avait su se redonner un certain prestige en épousant Marie de Perwez, dont le père descendait de la maison de Brabant. Elle lui avait apporté les terres de Grimberghen, Perwez, Ninove, Rumpst, Hoboken, Eckeren, Ingen, Haverdonken, Corroy, Frasnes et Londerzeel. Mais l'importance de ces terres brabançonnes ne faisait que détourner ses héritiers de Vianden, de sorte que Godefroid alla jusqu'à abandonner les armoiries primitives de Vianden pour adopter celles de sa mère Marie de Perwez¹⁹. A la mort de Godefroid, les descendants de sa première union

¹⁴ Algemeen Rijksarchief Den Haag, Het Archief van den Nassauschen Domeinraad, Het Archief van den Raad en Rekenkamer te Breta tot 1581, Regest 24.

¹⁵ id. Nº 25.

¹⁶ id. Nº 94.

¹⁷ id. Nº 129.

¹⁸ J. Goedert, o. c., p. 111.

¹⁹ J. Vannérus, o. c., p. 26.

avec Alice d'Audenaerde se disputèrent son héritage avec sa seconde épouse Lutgarde de Ligny et ses enfants. En 1310 Jean, duc de Brabant, était invoqué comme arbitre par Philippe II et Lutgarde. Il attribua Grimberghen à Lutgarde contre payement de 5.000 livres, somme pour laquelle Philippe II et ses descendants pouvaient opérer le rachat²⁰. Philippe II, qui avait accordé le 19 novembre 1308 une charte d'affranchissement à ses chers oppidains de Vianden en leur donnant les mêmes libertés dont jouissaient les bourgeois de Trèves²¹, mourut jeune vers 1315 en laissant plusieurs enfants mineurs. Jules Vannérus²² cite trois fils: Henri, Godefroid et Louis, tandis que S. W. A. Drossaers²³ y ajoute un quatrième: Gérard.

Ce Gérard de Vianden est mentionné le 18 octobre 1326, au moment où Jean de Brabant lui donne en fief les seigneuries de Grimberghen, Corroy et Frasnes de la part de son frère Henri, comte de Vianden, seigneur de Grimberghen²⁴. Le même jour Gérard cède à son épouse Elisabeth de Leefdael la maison de Londerzeel avec la moitié des seigneuries de Londerzeel et de Grimberghen²⁵. Le 6 mai 1327 Godefroid et Louis de Vianden renoncent à leurs droits sur Grimberghen et Corroy en faveur de leur frère Gérard26 et le même jour Henri, comte de Vianden, conclut un accord avec ses frères Godefroid et Louis²⁷. Philippe II avait donc quatre fils: Henri, Godefroid, Louis et Gérard, et une fille Adélaïde, dont le mariage avec le comte Othon de Nassau allait avoir des conséquences capitales pour les destinées de Vianden. Auguste Neyen 28 croit qu'Adélaïde était la soeur de Marie de Vianden et la fille de Godefroid III. Or nous connaissons un acte du 25 juillet 1348 par lequel Godefroid de Vianden, chanoine de Cologne, renonce à tous ses biens en faveur de Simon, comte de Vianden, fils du comte Waleran de Spanheim, et en faveur de son épouse Marie, fille du comte Henri, frère de Godefroid29. Donc ni Marie, ni Adélaïde ne pouvaient être les filles de Godefroid III, qui, d'ailleurs,

²⁰ Algemeen Rijksarchief, Raad en Rekenkamer te Breda, Regest 108.

²¹ Bertholet T.U.P.J p. XCV d'après les archives de Luxembourg.

²² J. Vannérus, o. c., p. 16.

²³ S. W. A. Drossaers, Algemeen Rijksarchief, 'sGravenhage 1949, Tafel III.

²⁴ Alg. Rijksarchief, Raad en Rekenkamer te Breda, Regest 183.

²⁵ id. 184.

²⁶ id. 187.

²⁷ id. 188.

²⁸ A. Neyen, Histoire de la ville de Vianden et de ses comtes, 1851.

²⁹ Alg. Rijksarchief, Raad en Rekenkamer te Breda, Regest 438.

était le tuteur de Marie. Robert Matagne³⁰ admet comme parents d'Adélaïde Godefroid II et Marie-Flandrine de Namur. Or nous savons que Marie-Flandrine de Namur, la fille de Jean de Dampierre dit Jean de Namur, avait épousé vers 1335 le comte Henri II de Vianden, dont elle eut une fille Marie, l'épouse de Simon de Spanheim.

L'acte de mariage d'Adélaïde avec le comte Othon II de Nassau-Dillenburg-Siegen du 23 décembre 1331 montre clairement qu'Adélaïde était la soeur de Henri II de Vianden et partant la fille de Philippe II. "Wir Otte greve von Nassowe grevin Heynrichs aldeste Son verghien und don kont allen den die disen geinwortigen brif sient, horent, oder lesent Um soliche frointschaf und brulaf als zuschen uns und Alheide greven Heynrichs zuster von Vijanden geredit und versichert ist, daz sie zu einem elichen wive nemen und keufen sullen und wollen . . . "38. Adélaïde, qui avait épousé en premières noces Jean de Dollendorf-Cronenburg, ne put donc être ni la soeur de Marie de Vianden-Spanheim, ni la fille de Henri II, comme l'admet S. W. A. Drossaers (voir l'acte de mariage d'Othon et d'Adélaïde).

Godefroid III et Louis étant religieux, Gérard n'ayant pas d'enfants et Henri II une fille unique, Marie de Spanheim-Vianden, la maison de Vianden finit par s'éteindre en ligne masculine. D'ailleurs Henri II, le dernier comte de la maison de Vianden, devait périr d'une façon fort saugrenue. Parti avec son beau-frère Philippe de Namur pour l'Orient, Henri débarqua avec ses compagnons dans l'île de Chypre, où ils se livrèrent à de tels excès qu'ils se firent massacrer en septembre 1337 par les habitants de Famagouste³². Marie, sa fille, devint l'héritière du comté de Vianden sous la tutelle de son oncle Godefroid, le chanoine de Cologne. Âgée à peine de 11 ans, on lui fit épouser vers le 25 juillet 1348 le comte Simon de Spanheim, auquel elle avait été fiancée à l'âge de 7 ans. Simon lui apporta le château et la terre de Dasbourg, dont Marie, épouse de Thibault de Bar, reçut l'usufruit³3.

Les terres de St-Vith et Bütgenbach, qui avaient appartenu successivement aux maisons de Luxembourg, de Limbourg et de Valkenbourg, étaient également aux mains des Spanheim, desquels Wenceslas de Luxembourg essaya en 1370 de les récupérer³⁴. Il en prit possession

³⁰ R. Matagne, La maison de Nassau, Revue N° 38/1967, p. 104-105.

⁸¹ Hauptstaatsarchiv Wiesbaden, Abt. 170 I.

³² J. Vannérus, o. c., p. 16.

³³ Alg. Rijksarchief, Breda, Regest 439.

³⁴ id. 678, 679.

en mars 137135, mais le 6 mars 1380 Marsilius, seigneur de Bourscheid, juge au tribunal des nobles, condamna le duc à rendre à Simon de Spanheim et Vianden le château et la terre de St-Vith, qui appartenaient à son père Waleran de Spanheim³⁶. Désormais et jusqu'en 1795, les terres de Dasbourg, St-Vith et Bütgenbach se trouvaient unies au comté de Vianden, sans que cela pût arrêter son déclin. En effet peu après, le 21 octobre 1400 mourut Marie de Vianden, suivie le 30 août 1414 par son époux Simon de Spanheim. De leurs enfants Waleran, Marie et Elisabeth, la seule Elisabeth survécut à son père. Déjà deux fois veuve, d'Englebert comte de la Marck, et du comte palatin Robert Pipan de Bavière, elle n'avait pas de descendants. Elisabeth recueillit la succession de ses parents sans trop s'en préoccuper. Selon les us et coutumes de son temps elle céda le 18 mai 1415 les seigneuries de St-Vith et Bütgenbach en gage à ses neveux Robert, comte de Virnenbourg, et Englebert, comte de Nassau, contre dix mille florins rhénans, les dites seigneuries devant être transmises après sa mort au fils du comte de Nassau et à la fille du comte de Virnenbourg, entre lesquels il existait promesse de mariage37, et le même jour elle exprima le voeu qu'après sa mort le comté de Vianden avec les terres en dépendantes au Brabant échoie au fils du comte Englebert ou à ses plus proches héritiers38. Elisabeth mourut le 3 septembre 1417 après avoir légué le comté de Vianden par testament du 15 juin 1417 à Englebert, comte de Nassau, petit-fils d'Adélaïde de Vianden. C'est ainsi que le comté de Vianden passa aux mains de l'illustre maison de Nassau.

Malgré les récents agrandissements territoriaux par Dasbourg, St-Vith et Bütgenbach, malgré l'éclat de la maison de Nassau le comté ne cessait de perdre en importance. "Délaissé désormais par ses propriétaires, pour lesquels Vianden n'était plus qu'une possession accessoire, le pays ne vit plus que rarement ses comtes résider dans leur château de l'Our"³⁹. Cependant les Nassau continuaient à porter avec fierté leur titre de comtes de Vianden, et l'on vit encore le 17 février 1841 Guillaume I^{er} des Pays-Bas, qui allait épouser en secondes noces Madame Adrienne Louise Flore comtesse d'Oultremont de Wégimont, choisir pour son épouse les armes de Nassau avec les quartiers Nassau, Katzenelnbogen, Vianden et Diez⁴⁰.

³⁵ id. 683.

³⁶ id. 741.

³⁷ id. 1031.

³⁸ id. 1033.

³⁹ J. Vannérus, o. c., p. 22.

⁴⁰ L. Roppe, Een omstreden huwelijk.

